



---

## Déclaration des organisations CGT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES d'Indre-et-Loire

L'assemblée nationale va examiner, à partir du 26 janvier, le projet de loi sur « la croissance et l'activité » présenté par Emmanuel Macron, ministre de l'économie.

Pour les organisations syndicales signataires, ce texte est extrêmement néfaste pour les salariés(ées).

Si le projet de loi était adopté, nous assisterions :

- A la banalisation du travail du dimanche et de nuit, mettant fin progressivement aux compensations salariales car, à terme, ce travail ne serait plus exceptionnel ;
- Aux plans de licenciements collectifs dans les entreprises (PSE) de plus en plus sauvages, avec des règles de plus en plus arbitraires et des critères à la seule discrétion des employeurs ;
- A la dépossession des élus prud'homaux de leurs moyens de rendre la justice, renvoyant nombre de litiges vers des juges professionnels ;
- A la possibilité de court-circuiter le droit du travail et la justice prud'homale par « convention » entre l'employeur et le salarié : rien de moins qu'un bond en arrière de deux siècles !

Nous sommes bel et bien face à un projet de forte régression sociale, antidémocratique, aggravant la politique d'austérité et favorisant la rentabilité financière pour les grandes entreprises. Ce projet renforce les profits de quelques-uns et ne répond en rien aux besoins de la population.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, UNSA et SOLIDAIRES appellent les salariés(ées), les privés(ées) d'emploi et les retraités(ées) à s'opposer fortement au projet Macron et à participer au rassemblement devant le Conseil de Prud'hommes le 26 janvier 2015 à 14h00.

Saint-Avertin, le 7 janvier 2015